



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Blue Sea, tenue le jeudi le 18 décembre 2014 à 19h15 concernant l'adoption du programme triennal des immobilisations pour 2015-2016 et 2017.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h20 devant six contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Administration générale

- 1.1 Adoption du programme triennal des immobilisations 2015 à 2017
- 1.2 Publication du programme triennal des immobilisations 2015 à 2017

2.0 Période de questions

3.0 Fermeture de la séance

2014-12-1013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-12-1014

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2015
À 2017**

Considérant que le conseil d'une municipalité doit adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents, en conformité avec l'article 953.1 et 954 du Code municipal du Québec;

Considérant que le programme triennal des immobilisations représente ce que le conseil prévoit effectuer comme projet et dépenses pour les années 2015 à 2017;



Il est proposé par le conseiller Michael Simard et résolu;

QUE ce conseil adopte le programme triennal (Annexe A) des immobilisations pour les années 2015 à 2017.

ADOPTÉE

2014-12-1015

PUBLICATION DE L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2015 - (ANNEXE A).

Considérant que l'article 957 du Code municipal prévoit que le programme triennal des immobilisations soit distribué ou publié dans un journal local;

Il est proposé par la conseillère et unanimement résolu

QUE ce conseil autorise la publication du programme triennal des immobilisations, tel que présenté par le maire, dans un journal local ainsi que sur le site internet de la Municipalité, la copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire numéro 02-11000-341 «Publicité-journaux ».

ADOPTÉE

2014-12-1016

CLOTÛRE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon **et résolu;**

QUE la présente séance soit close à 19h32

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sandra Bélisle, Directrice générale de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 18 décembre 2014.

Sandra Bélisle
Directrice générale et Secrétaire-trésorière